



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada confirme la ratification d'une nouvelle convention collective par les régulateurs de vol

MONTREAL, le 21 févr. 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui avoir reçu de la Canadian Airline Dispatchers Association (CALDA) la confirmation que les régulateurs de vol de la Société ont ratifié une nouvelle convention collective. L'accord a aussi été approuvé par le conseil d'administration d'Air Canada. L'entente de cinq ans sera en vigueur jusqu'au 29 février 2016.

Les 74 régulateurs de vol d'Air Canada travaillent au Centre de contrôle de l'exploitation réseau de la Société près de l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto et assistent le personnel navigant dans la préparation des départs et des arrivées de vols.

Air Canada est le plus important transporteur aérien à prestations complètes du Canada, pour les vols intérieurs et internationaux. Elle assure des services réguliers et nolisés de transport aérien de passagers et de fret pour plus de 180 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et accueille plus de 33 millions de clients par année. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com.

Pour plus de renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741
Internet : aircanada.com

Coordonnées de la CALDA :

Richard Yeates 705 888-4492
richard.yeates@caldaweb.com
Internet : caldaweb.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

